



Salon SME 2025
13 et 14 octobre 2025 - Paris
Pour les indépendants, créateurs d'entreprises et

Communiqué de presse
23 septembre 2025

Slasheurs : Travailler autrement, entre passion et nécessité

15% des actifs occupés exercent une 2^{ème} activité en 2025 selon l'étude sur les slasheurs-entrepreneurs français

« Slasher », francisé en « slasheur » (mot entré dans les dictionnaires Larousse et Robert) désigne un professionnel exerçant au moins 2 activités en parallèle. Ce terme a été popularisé à partir de 2007 aux Etats-Unis avec le livre de Marci Alboher « *One person/Multiple careers* », et fait référence à la barre oblique du clavier (slash en anglais) : webmarketer/chocolatier ou assistante maternelle/illustratrice.

À noter : Marci Alboher interviendra lors du salon le mardi 14 octobre, à partir de 12h.

Depuis dix ans, le [Salon SME](#) observe les « slasheurs » français, ces actifs qui cumulent plusieurs activités professionnelles, souvent salariées et indépendantes. L'étude quantitative réalisée pour le Salon SME par l'institut Créatests brosse un portrait de ces pluri-actifs et éclaire les dynamiques entre salariat et entrepreneuriat.

Un profil marqué : jeunes et masculins

Près de **15 % des actifs occupés** cumulent au moins une activité complémentaire rémunérée et déclarée, soit environ **4,3 millions de personnes**¹. Après un pic à 25 % en 2022, certainement lié à la crise Covid, le phénomène semble désormais stabilisé.

Les slasheurs se distinguent par un profil spécifique :

- La pratique séduit principalement les **18–34 ans** (24 % des 18–24 ans et 19 % des 25–34 ans), alors qu'elle chute à 9 % après 55 ans.
- Les **hommes** sont davantage concernés (17 %) que les femmes (12 %).
- 26 % sont slasheurs depuis moins d'un an, tandis que 37 % le sont depuis plus de trois ans, signe d'une pratique installée.

« Pour près de la moitié des slasheurs, l'activité complémentaire est déjà entrepreneuriale. Le slashing est ainsi une porte d'entrée progressive, avec des risques contenus, vers l'entrepreneuriat. Le régime auto-entrepreneur (2/3 en moyenne des créations d'entreprises annuelles) a favorisé la pluri-activité déclarée et démocratisé l'accès à l'entrepreneuriat. La coexistence de statuts salarié/indépendant pour une même personne illustre la disparition de frontières nettes entre salariat et entrepreneuriat. Les trajectoires professionnelles deviennent hybrides, alternant ou cumulant sécurité et autonomie. » commente **Alain Bosetti, président du Salon SME.**

Motivations : entre revenus et épanouissement

La pluri-activité répond à un double moteur :

- **62 %** la pratiquent pour augmenter leurs revenus.
- **38 %** cherchent à monétiser une passion ou un hobby.
- Pour **21 %**, le slashing est un tremplin vers une reconversion (11 %) ou l'entrepreneuriat à plein temps (10 %).

¹ La population active occupée est de 28,6 millions en France.

Une majorité des slasheurs déclarent avoir **choisi leur double activité** (62 %), contre seulement 7 % qui la subissent. Elle est perçue comme un **équilibre entre nécessité et plaisir** (47 %), voire comme une source d'épanouissement (37 %). Pour 10% des slasheurs, il s'agit d'un passage obligé ou temporaire en attendant mieux. Et pour 5 %, une contrainte additionnelle, gérée tant bien que mal.

« *L'équilibre entre revenus complémentaires et épanouissement personnel explique la pérennité de la pratique. La multi-activité est très minoritairement subie et elle nourrit un engagement choisi. Elle permet d'exprimer la singularité de chacun, tant dans les objectifs que les pratiques au quotidien : "Je fais comme j'ai envie de faire et pas comme on me dit de faire."* » ajoute **Alain Bosetti**.

Revenus et organisation : un investissement variable

Si la majorité des slasheurs y consacrent **moins de 10 heures par semaine** (73 %), certains y voient un véritable second métier : 12 % y passent plus de 15 heures hebdomadaires. Les revenus restent hétérogènes :

- 47 % gagnent moins de 300 € par mois,
- 33 % entre 300 et 999 €,
- 20 % plus de 1 000 €,
- 2 % dépassent 3 000 €.

Pour **Alain Bosetti**, « *Les revenus progressent proportionnellement au temps investi. Une minorité dépasse les 1 000 € mensuels, ce qui représente toutefois un complément de revenus appréciable. Franchir une étape et faire de l'activité secondaire ou "side business", une activité principale exercée en indépendant, suppose certainement spécialisation et structuration commerciale.* »

Slasheurs-entrepreneurs et digitalisation croissante

Le slashing est souvent un premier pas vers l'entrepreneuriat : **48 % exercent leur seconde activité en indépendants ou micro-entrepreneurs**, contre 33 % comme salariés. Pour trouver leurs clients, les slasheurs privilégient encore leur **réseau relationnel et le bouche-à-oreille (45 % vs.63% en 2022)** et les **plateformes internet (35 %)**. Mais leurs actions **digitales (réseaux sociaux, achat de mots clés, site web, site e-commerce)** gagnent en importance : 39 % en 2025 contre 23 % en 2022.

L'intelligence artificielle, nouvel allié

Déjà adoptée par **53 % des slasheurs** (dont 23 % de manière croissante), l'IA s'impose comme un outil d'efficacité. Elle complète les solutions digitales déjà utilisées (banques en ligne, outils de gestion, applications d'organisation) et permet de compenser le temps limité que ces travailleurs consacrent à leur activité secondaire.

« *L'adoption rapide de l'IA chez les slasheurs confirme son rôle de levier de productivité, adapté aux faibles volumes horaires et à la nécessité d'automatiser certaines tâches.* » ajoute **Alain Bosetti**.

Quand le slashing redéfinit le travail

Le développement du slashing brouille les frontières entre salariat et entrepreneuriat. Les parcours deviennent **hybrides**, mêlant sécurité et autonomie, et favorisent **l'apprentissage progressif de l'entrepreneuriat** grâce au régime d'auto-entrepreneur. Cette pratique reflète aussi une volonté d'indépendance et d'expression personnelle : « Je fais comme j'ai envie de faire et pas comme on me dit de faire ». Les **plateformes internet** constituent un atout mais aussi une source de dépendance. L'essor des outils propres (site web, réseaux sociaux, contenus éditoriaux) permet de regagner autonomie et visibilité.

Enfin, le slashing soulève des **enjeux RH pour les employeurs**. Encadrer et reconnaître cette multi-activité (charte, transparence, aménagements) peut renforcer la fidélisation des collaborateurs et valoriser les compétences transversales acquises.

« Depuis dix ans que nous observons le phénomène slasheurs-entrepreneurs, nous constatons que cette pluri-activité s'impose comme une forme durable et choisie d'organisation du travail. À la croisée du salariat et de l'entrepreneuriat, elle ouvre de nouvelles perspectives pour les individus, les entreprises et les écosystèmes d'accompagnement. Avec des entrepreneurs qui peuvent être exclusifs, alternatifs ou cumulatifs, le slashing nourrit la transition entrepreneuriale. » conclut **Alain Bosetti**.

Le Salon SME, témoin et acteur de la transition entrepreneuriale

Le Salon SME, qui se tiendra les 13 et 14 octobre 2025 au Palais des Congrès de Paris, propose aux entrepreneurs, indépendants, auto-entrepreneurs, freelances et slasheurs toutes les solutions pour créer, gérer et développer leur activité. Les entrepreneurs peuvent rencontrer les experts des exposants et participer aux conférences. **La Marraine de cette édition est Kelly Massol**, présidente Les Secrets de Loly et du réseau Les Premières. Elle interviendra **le mardi 14 octobre sur le thème « D'auto-entrepreneure à femmes d'affaires : la puissance de croire en soi »**.

En parallèle, le programme [/SLASH](#), temps fort dédié aux slasheurs-entrepreneurs, conçu en collaboration avec Marielle Barbe et avec le soutien de Thact sera organisé le mardi 14 octobre, à partir de 12h, avec l'intervention de Marci Alboher, experte des évolutions du travail et à l'origine du terme « slash » pour désigner une double activité.

Contactez-nous si vous souhaitez échanger sur l'étude avec Alain Bosetti, Président du Salon SME, ou si vous souhaitez recevoir une accréditation

###

Méthodologie : Étude réalisée pour le Salon SME par l'Institut Creatests du 25 juillet au 3 août 2025, sur un échantillon composé de 2000 interviewés (hommes et femmes / âgés de 18 à 65 ans / représentatif de la population française / résidant en France métropolitaine). Questionnaire auto-administré en ligne (sur internet). Le cœur de l'étude porte sur les actifs occupés, soit 1 445 personnes sur les 2000 interrogées.

À propos du Salon SME

Le Salon SME propose aux entrepreneurs, indépendants, auto-entrepreneurs, freelances et slasheurs toutes les solutions pour créer, gérer et développer leur activité. Les entrepreneurs peuvent rencontrer les experts des exposants et participer aux conférences, les 13 et 14 octobre 2025 au Palais des Congrès de Paris. Le Salon SME est, depuis sa création en 1999, à la fois témoin et acteur de la Transition entrepreneuriale, c'est-à-dire l'évolution, lente mais progressive, d'une société de salariés en CDI vers une société intégrant de plus en plus d'entrepreneurs et d'indépendants, à temps plein. La Marraine de cette édition est Kelly Massol, présidente Les Secrets de Loly et du réseau Les Premières. Elle interviendra le mardi 14 octobre sur le thème « D'auto-entrepreneure à femmes d'affaires : la puissance de croire en soi ».

Pour préparer sa visite et télécharger une invitation gratuite : www.salonsme.com.

Le Salon SME, l'agence de communication en Personne et en Personne Virtual ont été créés et développés par le Groupe en Personne, dirigé par Alain Bosetti, Marie-Pierre Doré, Sabrina Lhomme et Lena Rogel.

#SalonSME
#Ouvreursdavenir
#Entrepreneur
#Freelancing
#TransitionEntrepreneuriale

Contacts Presse :

Earlycom pour le Salon SME : Lou Ducrotois – lou.ducrotois@early-com.com – 06 85 56 60 97
Caroline Fichera – caroline@presse-enpersonne-expo.com – 06 12 89 85 79